

**Demande d'AUTORISATION D'ABSENCE pour les AESH
(Accompagnants des élèves en situation de handicap)
gérés par la DSDEN 06**

A transmettre à la DSDEN par mail à : dSDEN06-nontitulaires@ac-nice.fr accompagnée des pièces justificatives
Pour les absences prévisibles : 15 jours avant l'absence

Nom :
Prénom :
Nombre d'heures hebdomadaire :
Etablissement :
Commune de l'Etablissement :
AESH-I AESH-M AESH-CO
Demande d'autorisation d'absence du : au (inclus)

Pour les absences accordées sans traitement, la retenue sur salaire s'effectue par journée.

Motif :

- Mariage/PACS de l'agent
- Enfant malade, précisez les nom, prénom et l'âge :
- Examens médicaux obligatoires (liés à la grossesse ou à la visite médicale d'aptitude)
- Maladie très grave ou décès (du conjoint, père, mère ou enfants) de :
- Absence syndicale
- Participation à un jury de cour d'assise
- Préparation ou convocation à un concours
- Participation aux travaux d'une assemblée électorale
- Autre (précisez)

Date :

Signature de l'agent

AVIS du DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ou du CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Les nécessités de service, à savoir l'accompagnement du ou des élèves sont compatibles avec cette demande
oui non

Date :

Signature

DECISION DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

- Autorisation d'absence accordée avec plein traitement
- Autorisation d'absence accordée sans traitement
- Autorisation d'absence refusée

Pour l'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
Départementaux des Alpes maritimes
Et par délégation,
La secrétaire générale

Motif :

Date :

Graziella DE SOUSA PONTE